

"CONSEIL DES SAGES"

Questions et réponses

Du Conseil Des Sages

Du 15 MAI 2019

Présents : MM. Alain CAILLET, Bernard COLAS, Yves LAURENGE, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Joël ROBITAILLIE, Mme Jeanne ETIENNE
Excusés : MM. Yves CATTELAÏN, Pierre LELEU, Mme Ariane CHATILLON
Absents : M. Gustave DUBOIS, Jean-Claude RINGOT, Mme Marie-Thérèse RINGOT.

1. Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière

- Aucune remarque n'étant effectuée, le compte-rendu est approuvé.

2. Réponses de la Commune aux questions des Sages

- Aires de jeux

Le Conseil Municipal a acté l'achat de nouveaux jeux pour les aires de loisirs des enfants.

Est-il possible de savoir ce que les services envisagent d'acheter au regard des propositions de jeux présentés dans le compte-rendu du Conseil des Sages d'avril 2019. En effet, les jeux se présentant sur plusieurs niveaux permettraient d'accueillir plus d'enfants, ce qui n'est pas négligeable en été où les aires sont très fréquentées.

Réponse de la Ville :

Un choix de jeu doit être déterminé. Prévision de montage en septembre suivi d'un passage de bureau de contrôle.

-Animations pendant les vacances scolaires, hors été

Il est répondu que des activités diverses sont déjà organisées par le service Animations de la Mairie et le Centre SocioCultuel.

Cela est vrai et il n'était pas question de mettre en cause ce qui est proposé au niveau communal.

La question se posait sur le plan de l'intercommunalité et concernait une éventuelle possibilité d'étoffer l'offre d'animations en organisant des spectacles de courte durée (une à deux heures maxi) sur plusieurs communes (un par après-midi dans une commune différente à chaque fois) pour les plus jeunes. Il n'est évidemment pas obligatoire de les proposer au cours des trois vacances scolaires hors été mais, pour l'avoir constaté dans d'autres secteurs géographiques, cela répondait à une attente et l'accueil des parents et enfants était excellents.

Réponse de la Ville :

Bonne idée qui sera relayée au niveau de l'agglomération, dans le cadre des politiques « jeunesse ».

-Digue

Nous n'avons pas de réponses concernant :

-la demande de passages plus fréquents de la police sur la digue et avec plus de fermeté

-la diffusion automatique de messages sonores.

Réponse de la Ville :

La présence de la Police Municipale sera adaptée selon la programmation de la Commune, en décalé, et de manière plus importante le soir.

-Réglementation animaux

La réponse de la Ville ne pourrait-elle être mentionnée dans chaque bulletin municipal.

Réponse de la Ville :

La Ville prend bonne note de l'idée.

3. Vie pratique dans la Commune

- Bien que déjà signalé à différentes reprises, le réceptacle poubelle devant le 26 rue Pompidou n'est toujours pas remplacé.

Réponse de la Ville :

Les services techniques doivent faire le nécessaire au plus vite. Une relance a été faite.

- **Barrière SNCF en bois :** un des espaces manquants a été sécurisé par un grillage mais celui au droit de la rue de l'Amiral Gervais subsiste et est emprunté par des personnes qui ne veulent pas faire le tour par le passage à niveau et même par des inconscients qui traversent les voies pour aller sur le quai côté Wimille.

Réponse de la Ville :

Le Directeur des Services Techniques va se rendre sur place pour vérifier à qui appartiennent ces barrières. Si elles appartiennent à la Ville, le nécessaire sera fait. Si elles appartiennent à la SNCF, les services municipaux avertiront ladite société.

-Digues Nord et Sud

Toujours beaucoup de questionnement :

La police municipale sera-t-elle présente en même temps que les sauveteurs sur la plage cet été : les sauveteurs n'étant pas là pour faire la police comme auparavant avec les CRS sauveteurs ? Une explication du conseiller chargé de la digue ne peut-elle être envisagée ?

Réponse de la Ville :

Oui, la Police Municipale sera présente sur la digue cet été.

A chaque accès des digues nord et sud pourrait-il être installés à l'année, des panneaux d'au moins 45cm indiquant l'interdiction aux chiens, vélos (et autres engins roulants) chevaux (peut-être aussi intervention auprès du centre équestre de Honvault).

Réponse de la Ville :

A intégrer dans la réflexion en cours menée sur l'affichage municipal.

L'intervention des ouvriers municipaux pour désherber les bordures de trottoirs et des parkings publics dans le haut de Wimereux a été la bienvenue et ressentie positivement par les résidents.

-Circulation et stationnement

- Les pistes cyclables ne sont pas toujours empruntées par les cyclistes parce qu'elles sont en mauvais état et manquent d'entretien, mais elles le sont par les chevaux.

Réponse de la Ville :

Les Pistes cyclables appartiennent au Département. La Ville a signalé leur état, le Département a répondu que leur réparation n'était pas leur priorité. Dans la réflexion du réaménagement global de l'entrée sud de la Ville, ce point sera remis sur la table par la Ville.

- De nouvelles installations, apparemment de nouveaux panneaux, sont en cours d'installation rue Carnot. Celui en face du café de la Mairie empiète fort sur le trottoir laissant peu de place pour des fauteuils roulants.

Réponse de la Ville :

Ce sont des panneaux appartenant au Département.

- D'une manière générale, dans toute la Commune, des voitures stationnent sur le trottoir ou à cheval, gênant la circulation des poussettes et obligeant même, à certains endroits les piétons à marcher sur la rue.

Réponse de la Ville :

Une campagne de verbalisation, notamment les week-ends, est mise en place.

- Un radar pédagogique serait le bienvenu au départ, ou au milieu, de la rue Pilâtre de Rozier dans le sens Wimereux/Ambleteuse, car les automobilistes, après avoir subi les ralentissements de la rue Carnot, ont tendance à accélérer à partir de l'Eglise.

Réponse de la Ville :

Proposition à mettre à l'ordre du jour de la prochaine commission municipale de circulation. Réflexion faite sur l'installation d'un feu rouge envisagée, à déclenchement automatique si excès de vitesse et l'acquisition pour la Police Municipale d'un cinémomètre.

4. Divers

Suite à notre demande d'avril M. FERNAGUT, accompagné de M. IVART, nous ont présenté le programme de logements sociaux (répondant aux mêmes normes que les autres logements dans les mêmes immeubles) en cours dans la Commune bien que notre quota soit atteint :

Quai Dobelle

12 logements sociaux : 6 T 4 – 5 T 2 – 1 T 3 livrables en fin d'année.

Rue Berlioz

28 maisons individuelles en location : 22 T 4 – 3 T 5 – 3 T 3 livrables fin 2020

Une deuxième phase de 40 maisons, certaines en accession est prévue.

Ce projet sur terrain vague actuellement ne devrait pas imputer l'espace de la Forêt des Enfants.

Rue Jean Mermoz

10 appartements.

Villa de Paris

9 logements, en reconstruction actuellement.

La Cité des Cheminots à l'entrée de la Commune a été rachetée : achat ou location au choix.

Projet ZAL : à côté de la station de lavage ce projet de cellules commerciales est initié par la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Monsieur IVART précise qu'actuellement 500 demandes de logements sont en attente sur la Commune, émanant aussi bien de boulonnais que de wimereusiens.

Pour terminer et répondant aux questions concernant l'avenue Foch : il va y avoir 12 places de parking en plus, et un budget est prévu pour des travaux aux C.A.J. : nettoyage et travaux intérieurs.

Nous remercions vivement MM. FERNAGUT et IVART de leur intervention.

***N.B.** l'absence de nombreux membres n'a pas permis de prendre les décisions nécessaires suite aux pistes évoquées par Mme Etienne en avril. Cela sera nécessaire en juin et la présence de tous est requise.*

Vu, le D.G.S.

Le Maire,
Francis RUELLE